

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	VILLA_DE_SAXE	Numéro	00023730U3
Adresse du site	17, avenue de Saxe	Hauteur	R+7 (25,40m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts (dont un réazimutage de 30° vers 45°) Suppression des fréquences 1800MHz pour la 2G et 2100MHz pour la 3G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	26/07/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/09/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 17 avenue de Saxe dans le 7 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 2 antennes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes qui émettront sur les fréquences 700 MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz en faisceaux fixes (2G/3G/4G), et l'ajout de 2 antennes émettant sur la fréquence 3500MHz en faisceaux orientables (5G), orientées vers les azimuts 45° et 200°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à moins de 3m Fenêtres à moins de 5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 45° < 5V/m ; 200° < 5V/m 5G : 45° < 3V/m ; 200° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28,90m pour les faisceaux fixes et 29,75m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	les antennes seront implantées en lieu et place des antennes existantes. Pas de changement visuel
Zone technique	Elle sera réaménagée sans modification de superficie

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

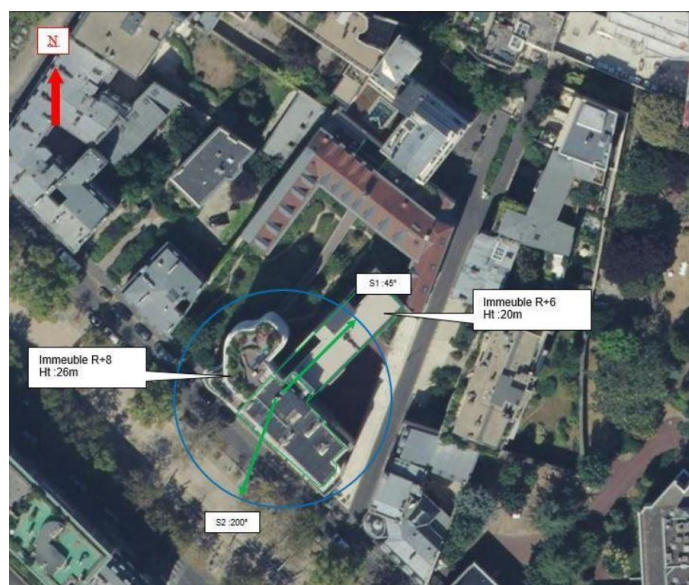
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Halte-Garderie Associative Accueil des Tout Petits Au Bon Conseil - ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	6 RUE ALBERT DE LAPPARENT, 75007 PARIS 7E	RDC/3m	Non	76.00	< 1.00
EHPAD MA MAISON BRETEUIL - EHPAD	62 AVENUE DE BRETEUIL, 75007 PARIS 7E ARRO NDISSEMENT	R+3/14m	Non	90.00	< 1.00

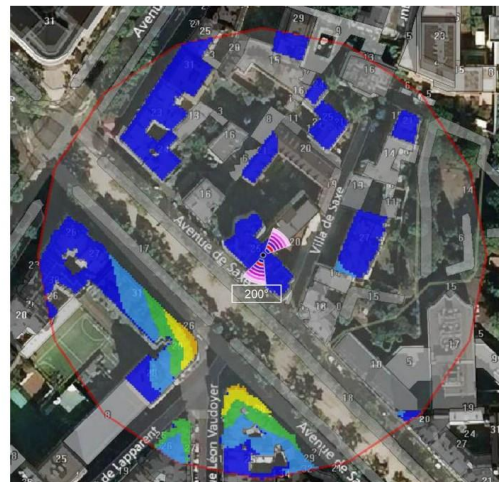
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 45°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 45°	Azimut 200°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	19.50

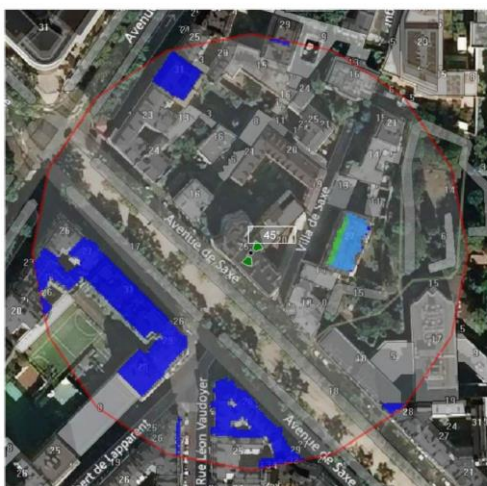
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Orange
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 45°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 45°	Azimut 200°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	25.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 45°



Azimut 200°

